

N°G60/26

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de SAINT-PAUL DE VARGES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de SAINT-PAUL DE VARGES

**OBJET : DELEGATION DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL A
MONSIEUR ALEXIS TOSTI**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18 ;

Vu le 4^{ème} alinéa du Chapitre I du titre 1^{er} de l'Instruction Générale relative à l'État Civil du 21 septembre 1955 (modifiée);

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'État Civil il est nécessaire de prévoir une délégation à Mme Laëtitia GAUDE, conseillère municipale.

Considérant la demande des futurs mariés,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Monsieur Alexis TOSTI, conseiller municipal, est délégué dans les fonctions d'état civil pour célébrer le mariage de Monsieur Jérémie ANANDANADARADJA, né le 07/08/1996 à Lyon 8^{ème} (Rhône) et de Madame Amélie DEMAGNY, née le 30/08/1994 à Saint-Martin d'Hères (Isère) qui aura lieu le 26 septembre 2026 en mairie de Saint-Paul de Varges.

ARTICLE 2 : Un affichage public du présent arrêté sera effectué, et ampliation sera adressée à :
- Madame la Préfète de l'Isère

**Fait à Saint-Paul de Varges,
Le 16 septembre 2026**

**Le Maire,
Cécile CURTET**

